



Solutions fondées sur la nature : un nouveau guide du Comité français de l'UICN pour accompagner les entreprises

A l'occasion du Forum Biodiversité et Economie des 13 et 14 octobre 2022, le Comité français de l'UICN publie : « Entreprises et Solutions fondées sur la nature : s'emparer du concept pour passer à l'action ».

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) invitent à intégrer davantage la biodiversité dans des projets de territoire répondant aux enjeux du développement durable (climat, risques naturels, approvisionnement en eau, alimentation, santé, développement socioéconomique), en investissant dans la préservation et la restauration des écosystèmes.

Le Comité français de l'UICN est engagé dans [le déploiement des SfN en France](#), et est également [partenaire d'entreprises](#) volontaires pour renforcer leur implication en faveur de la biodiversité.

Fortes d'une expertise en ingénierie, en gestion de projets, mais aussi dotées de ressources foncières et financières, les entreprises ont un rôle clé à jouer dans le déploiement des SfN. Mettre en œuvre des SfN – notamment en lieu et place ou en complément d'infrastructures grises « traditionnelles » – peut permettre aux entreprises de démontrer leur volonté d'agir concrètement en faveur, d'une part, des enjeux propres à leurs territoires d'implantation et, d'autre part, de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

En se basant sur le [Standard mondial de l'UICN pour les SfN](#), l'identification d'acteurs clés, les connaissances existantes ainsi que l'analyse de retours d'expériences d'entreprises, ce travail fournit 8 fiches recommandations et 11 retours d'expérience concrets pour aider les entreprises à mettre en œuvre des SfN dont :

- La gestion durable du champ de captage des eaux de Crépieux-Charny par Veolia et Eau du Grand Lyon
- Le réaménagement agricole de la carrière de Martot selon les principes de la permaculture par SPS, filiale d'HeidelbergCement France et Cemex
- Ou encore la réhabilitation de mangroves pour lutter contre le changement climatique et les risques naturels à Abu Dhabi par ENGIE

Cette étude s'adresse à tous les acteurs du secteur privé qui souhaitent mieux appréhender les Solutions fondées sur la Nature et les intégrer au sein de leurs activités.

[Télécharger la publication](#)

- ➔ [En savoir plus sur le travail du Comité français de l'UICN avec les entreprises](#)
- ➔ [En savoir plus sur les travaux du Comité français de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature](#)



À propos du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) www.uicn.fr

Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2e plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec 2 ministères, 13 organismes publics, 47 ONG et plus de 250 experts. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 500 organisations et 15 000 experts. L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet à ses membres et experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances et leurs actions sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a adopté 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité qui ont permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature dont le dernier s'est tenu à Marseille en septembre 2021.

CONTACT COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

Benoît Descombe
Chargé de communication
07 48 11 53 43
benoit.descombe@uicn.fr